

LE CÉGEP DE CHICOUTIMI SOUHAITE PROTÉGER L'EXCLUSIVITÉ DU PROGRAMME PILOTAGE D'AÉRONEFS

CHICOUTIMI LE 6 FÉVRIER 2018 – Le Cégep de Chicoutimi mettra tout en œuvre afin de protéger l'exclusivité du programme Pilotage d'aéronefs et le respect du statut d'École nationale détenu par le Centre québécois de formation aéronautique (CQFA).

Le Collège s'oppose fortement au projet du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui a dévoilé hier son intention d'offrir dès l'automne 2019 le programme Pilotage d'aéronefs, plus spécifiquement l'option « pilote de ligne ».

Le CQFA qui célébrera l'an prochain son 50^e anniversaire est l'une des plus grandes écoles publiques de pilotage au Canada offrant une formation en pilotage d'aéronefs, la seule à offrir le programme reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.

La qualité de l'enseignement, la diversité de ses interventions et l'expertise de l'école lui ont permis de se bâtir une réputation sans faille en Amérique du Nord.

« Sans contredit, le Centre québécois de formation aéronautique constitue un véritable joyau pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et pour l'ensemble du Québec, mentionne le directeur général par intérim du Cégep de Chicoutimi, monsieur Christian Tremblay. Permettre à un autre établissement d'offrir le programme viendrait assurément fragiliser le CQFA. »

La multiplication des programmes collégiaux en pilotage d'aéronefs ne pourrait que diluer les ressources, tant humaines que financières, et affaiblir du même coup l'ensemble de l'offre.

À l'écoute de l'industrie

Le Cégep d'Abitibi-Témiscamingue justifie entre autres son projet par une volonté de combler un besoin grandissant de main-d'œuvre.

Or, le CQFA a déposé en novembre dernier le Mémoire « Pour une formation en pilotage d'aéronefs adaptée aux besoins de l'industrie » au ministère de l'Enseignement supérieur afin de déterminer, en collaboration avec le ministère, les meilleures façons de répondre aux enjeux qui touchent l'industrie, ce qui implique évidemment une possible augmentation du nombre d'étudiants admis.

Le Cégep de Chicoutimi déplore le fait que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ait déposé une demande formelle aux autorités ministérielles sans avoir fait un seul appel au CQFA.

« Nous avons toujours travaillé en collaboration avec les organismes du milieu et notre intention est de continuer à le faire, ajoute le directeur du Centre québécois de formation aéronautique, monsieur Steeve Noreau. Nous sommes sensibles, par exemple, à une volonté de permettre à plus de jeunes autochtones d'intégrer la formation. »



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

En 2014, le rapport sur l'offre de formation collégiale publiée par monsieur Guy Demers mettait en lumière l'importance de protéger les programmes offerts en exclusivité dans certains cégeps.

« Notre intention est de demeurer à l'affût et de saisir toutes les occasions pour expliquer entre autres à la ministre Hélène David l'importance de maintenir l'exclusivité du programme Pilotage d'aéronefs à Chicoutimi et de ne pas diluer la notion d'École nationale, poursuit M. Tremblay. Nous interpellerons aussi l'ensemble de la communauté régionale, notamment nos leaders politiques, afin qu'ils nous appuient dans cette vision d'excellence et de pérennité. »

— 30 —

Source : Eric Emond
Directeur des affaires corporatives et des communications
Cégep de Chicoutimi
418 549-9520, poste 1279
Cell : 418 820-7627
eemond@cchic.ca

